

26.1.2011

A7-0229/94

Amendement 94

Karl-Heinz Florenz

au nom du groupe PPE

Kathleen Van Brempt

au nom du groupe S&D

Michail Tremopoulos

au nom du groupe Verts/ALE

Julie Girling

au nom du groupe ECR

Sabine Wils

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A7-0229/2010

Karl-Heinz Florenz

Déchets d'équipements électriques et électroniques

COM(2008)0810 – C6-0472/2008 – 2008/0241(COD)

Proposition de directive

Considérant 26

Texte proposé par la Commission

Amendement

(26) Il y a lieu que la Commission effectue, selon une procédure de comité, l'adaptation au progrès scientifique et technique de certaines dispositions de la directive, du traitement sélectif des matériaux et des composants des DEEE, des exigences techniques applicables à la collecte, au stockage et au traitement des DEEE et du symbole utilisé pour le marquage des EEE.

supprimé

Or. en